

"Appareil" : tout outil informatique et/ou de télécommunication (ex : ordinateur, tablette, téléphone mobile, etc.) vous permettant d'accéder aux Services et de les utiliser, notamment via *E-banking* ;

"Bénéficiaire" : le destinataire de vos fonds ayant fait l'objet d'une Opération de Paiement ;

"Carte(s)" : indifféremment (ou collectivement) la Carte de Débit, la Carte VISA ou la Carte VISA Prepaid ;

"Carte de Débit" : la carte de paiement dont l'utilisation pour une opération entraîne un prélèvement direct intégral du montant de l'opération sur votre Compte ;

"Carte VISA" : la carte de paiement avec débit différé ou crédit utilisable par fraction, dont l'utilisation pour une opération entraîne un prélèvement intégral ou partiel sur votre Compte à une date convenue ;

"Carte VISA Prepaid" : la Carte de Débit dont la limite d'utilisation est définie préalablement à son utilisation par le transfert immédiat d'avoirs sur un compte lié à cette Carte ;

"Co-Titulaire" : le co-détenteur d'un Compte joint ;

"Compte" : le compte courant postal ouvert auprès de POST Finance et dont vous êtes Titulaire ou Co-Titulaire ;

"Compte de Base" : tout Compte de paiement de base assorti de certains Services de base conformément à la Loi relative aux comptes de paiement ;

"Conditions Générales" : les conditions générales applicables aux Services de POST Finance, disponibles en Point de Vente et consultables sur le Site Web ;

"Conditions Particulières" : toutes conditions de POST Finance qui sont applicables à une catégorie spécifique de Service(s) (disponibles en Point de Vente et consultables sur le Site Web), dont les stipulations prévalent sur les Conditions Générales ;

"Consommateur" : toute personne physique telle que définie par la Loi ;

"Contactless" : toutes modalités de paiement électronique ne nécessitant pas l'insertion d'une Carte dans un Terminal pour effectuer une Opération de Paiement, et identifié comme tel sur ce Terminal ou à proximité immédiate ;

"Contrat" : l'accord conclu entre vous et POST Finance précisant les conditions et obligations des Parties dans le cadre de la fourniture de Services par POST Finance. Le Contrat est constitué des documents suivants (par ordre de prévalence décroissante en cas de contradiction) : les Formulaires (le cas échéant), la Liste de Prix, le présent Glossaire, la Notice Données Personnelles, les Conditions Particulières applicables et les Conditions Générales ;

"DAB" : tout distributeur automatique d'espèces et plus généralement tout automate vous permettant, entre autres, de retirer ou déposer des espèces ou d'obtenir des renseignements sur votre Compte ;

"Date de Prélèvement" : la date indiquée sur le Relevé VISA et à laquelle POST Finance prélèvera automatiquement sur votre

Compte l'ensemble des sommes mentionnées sur ce Relevé VISA ;

"Document Annexe" : tout document ou information structurée (par exemple sous l'intitulé "Vos Services au quotidien"), mis(e) à votre disposition par POST Finance en Point de Vente et consultable sur le Site Web pour vous fournir des informations réglementaires, des détails et/ou des modalités pratiques relativement aux Services de POST Finance (accès/éligibilité, descriptif, souscription, utilisation, suspension, fin, etc.) ;

"Données de Sécurité" : la combinaison personnelle de caractères (ex : lettres, chiffres) permettant votre identification et/ou votre accès à tout ou partie des Services et dont vous devez préserver le secret (notamment les code PIN, identifiant et mot de passe) ;

"Données Personnelles" : vos données personnelles et/ou celles, le cas échéant, des personnes liées à votre organisation, traitées par POST Finance (ex : nom, adresse (physique et électronique), numéro de téléphone, numéro de Compte, etc.) ;

"E-banking" : les solutions mises à disposition par POST Finance vous permettant d'utiliser et gérer votre Compte en ligne ;

"Formulaire" : tout support ou moyen mis à disposition par POST Finance pour permettre de renseigner vos informations (nécessitant le cas échéant votre signature) nécessaires à l'exécution du Contrat ;

"Glossaire" : le présent document ;

"Information Confidentielle" : toute information divulguée, générée et/ou rendue accessible par l'une des Parties en relation avec le Contrat et qui est désignée ou signalée comme étant confidentielle ou qui, compte tenu de sa nature ou des circonstances, doit raisonnablement être considérée comme étant confidentielle, y compris les communications effectuées dans le cadre d'un Contrat ;

"Jour Ouvré" : tout jour calendaire du lundi au vendredi, travaillé au Luxembourg ;

"Liste de Prix" : la liste de prix des Services de POST Finance en vigueur à la date de facturation, disponible en Point de Vente et consultable sur le Site Web ;

"Loi" : toutes lois et règlements applicables aux Services, notamment en matière de secteur financier et services de paiement (lois du 5 avril 1993 et du 13 juin 2017), de blanchiment (loi du 12 novembre 2004) et de données personnelles ;

"Mandataire" : toute personne physique à laquelle vous donnez le pouvoir d'agir en votre nom dans le cadre de la gestion de votre Compte, ou votre représentant légal (ex : vos parents si vous êtes un mineur)

"Notice Données Personnelles" : le document d'informations relatives à la protection de vos Données Personnelles, consultable sur le Site Web et en Point de Vente ;

"Opération de Paiement" : l'action initiée par vos soins, pour votre compte ou pour le Bénéficiaire, consistant à verser, à transférer ou à retirer des fonds de votre Compte, indépendamment de toute obligation sous-jacente entre vous et le Bénéficiaire ;

"Ordre de Paiement" : l'instruction transmise par vous ou par le Bénéficiaire à POST Finance demandant l'exécution d'une Opération de Paiement (ex : un virement) ;

"Partenaire" : la société ayant conclu un accord de partenariat avec POST Finance permettant d'accéder à tout ou partie du Service et/ou de réaliser certaines opérations ;

"Partie" : indifféremment vous ou POST Finance ;

"Parties" : vous et POST Finance ;

"Point de Vente" : tout espace de mise à disposition de Services de POST Finance, exploité par POST Finance ou par un tiers pour le compte de POST Finance, et dont la liste est consultable sur le Site Web ;

"POST Finance" : la division des services financiers postaux de POST Luxembourg, établissement public créé par la loi modifiée du 10 août 1992, ayant son siège au 20 rue de Reims, L-2417 Luxembourg et immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro J28 ;

"Prélèvement SEPA" : toute action initiée par le Bénéficiaire sur votre ordre qui consiste à débiter votre Compte, en vertu d'un mandat, d'un montant variable ou non variable, potentiellement entre deux pays différents de l'espace SEPA ;

"Réception" : la réception effective par les services compétents de POST Finance d'un Ordre de Paiement ou de vos communications à POST Finance ;

"Relevé VISA" : le relevé de l'ensemble des transactions liées à votre Carte VISA pour une période donnée et dont l'émission rend exigible le solde y renseigné à la Date de Prélèvement ;

"Service(s)" : tout service de POST Finance tel que décrit au Contrat (ex : la mise à disposition d'un Compte ou d'une Carte de Débit) et le cas échéant dans les Documents Annexes ;

"Services Additionnels VISA" : les services d'assurance et d'assistance liés aux Cartes VISA conformément aux conditions y relatives ;

"Site Web" : le(s) site(s) Internet de POST Luxembourg accessible(s) via l'adresse www.post.lu et/ou toute autre adresse communiquée par POST Finance ;

"Terminal" : tout équipement électronique permettant d'effectuer des paiements au moyen d'une Carte (en ce inclus en mode *Contactless*) ou tout autre moyen autorisé par POST Finance ;

"Titulaire" : le détenteur d'un Compte et/ou d'une Carte.